

Synopsis :

Intérieurs de prisons

Par **Michel LE MOINE**
France

Ce reportage dépeint la prison à travers différents thèmes :

Les mères détenues avec leur enfant

A la nursery de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), bâtiment séparé de la prison des femmes au régime pénitentiaire adapté, elles peuvent garder leur enfant qui n'est pas considéré comme détenu, jusqu'à l'âge de 18 mois.

Les jeunes

Au Centre des Jeunes Détenus de Fleury-Mérogis (Essonne), dans cette prison pilote pour mineurs où les surveillants ont le choix entre l'uniforme et le survêtement, l'effectif, en mai 2002 avait triplé depuis le début de l'année. Le plus jeune, Yacine, a 14 ans. Ali, un des caïds ne fait que rentrer et sortir depuis l'âge de 15 ans. Pour lui « *quand on rentre jeune en prison, on y revient* ».

La religion

Le centre de détention de Loos (Nord) est installé dans une ancienne abbaye. Il abrite 360 détenus. Trois religions sont présentes : musulmane, catholique, protestante (par ordre décroissant). Toutes les semaines, un aumônier de chaque religion vient y célébrer son rite dans une salle de prière ou une chapelle et rencontrer les détenus qui le souhaitent dans leur cellule. Le nombre de pratiquants est peu élevé, si ce n'est pour les musulmans pendant la période du ramadan. Certains détenus ont découvert la religion en prison. Pour tous pratiquer leur religion c'est de l'apaisement, de l'évasion, une réflexion sur eux-mêmes et une redécouverte des valeurs.

La maladie mentale

Le Service Médico-Psychologique Régional de la Maison d'arrêt de Strasbourg (Bas Rhin) est rattaché à l'EPSAN (Etablissement Public de Santé Alsace Nord) de Brumath. C'est un secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire. Cette prison d'une capacité de 480 détenus, accueille en moyenne 650 détenus. En 2004, 1652 personnes y ont été écroués, 1234 ont été vus en visites d'entrée, plus de la moitié ont bénéficiés d'un suivi au SMPR.. 10% des entrants sont d'authentiques psychotiques.

Les personnes âgées

« Ma femme est malade, j'ai peur qu'elle meurt avant que je sorte. » Michel, 68 ans condamné à 12 ans de prison lâche dans un sanglot son angoisse. Au Centre de Détention de Montmédy (Meuse), ils sont 11 à avoir plus de 60 ans, à avoir comme le dit Paul, 63 ans : " leur vie derrière eux ". Dans les prisons françaises, le nombre des détenus de plus de 60 ans a triplé, en 10 ans.